



**PROCES VERBAL
de la séance du 26 avril 2014**

Membres	Membres en exercice	Membres présents	dont titulaires	dont suppléants
132	132	107	98	9

Etaient présents :

Délégués titulaires

FOSSO	Antoine	ALGRANGE	BREIT	René	MERSCHWEILLER
LETTNER	Philippe	ANGEVILLERS	PERRIN	Bernard	METZERVISSE
HUMBERT	Alain	APACH	GROSJEAN	Michel	MONDELANGE
MARCHESIN	Laurent	AUDUN-LE-TICHE	VEIDIG	Pierre	MONNEREN
DE ALMEIDA	Albertine	AUDUN-LE-TICHE	TIRLICIEN	Roger	MOYEUVE-GRANDE
RENNIE	Madeleine	AUMETZ	LACAVA	Salvatore	MOYEUVE-GRANDE
KOGOVSEK	David	AUMETZ	PANAROTTO	Pierre	MOYEUVE-GRANDE
GHAMO	Fernando	BASSE-HAM	MAISONNEUVE	Patrick	NEUFCHF
VEINNANT	Bernard	BASSE-HAM	NIOGRET	Bertrand	NEUFCHF
NOEL	Guy	BERTRANGE	GAVAZZI	Angel	OTTANGE
AZZAB	Hafedha	BOULANGE	CHAUMIER	Claude Eric	LOUDRENNE
HANEN	Jean-Claude	BOULANGE	GREINER	Philippe	RANGUEVAUX
LARSONNIER	Franck	BOUSSE	BRUNORO	Joël	REDANGE
SCHLINCKER	Bernard	BUDING	GALGON	Mathieu	REMEILING
GUERDER	Norbert	BUDLING	VERCELLINO	Bruno	RETTEL
ZINS	Clément	CONTZ-LES-BAINS	GUERIN	Max	RICHEMONT
PASTOR	Jean	DISTROFF	PICAUDE	Gilles	RITZING
ZENNER	René	ELZANGE	DOLENC	Gilles	ROCHONVILLERS
STEINER	Alain	FAMECK	BRUZZESE	Tony	ROSSELANGE
ZONATO	Samuel	FAMECK	WEILER	Jean-Paul	ROSSELANGE
STEICHEN	Christian	FAMECK	BALTAZAR	Norberto	RURANGE-LES-THONVILLE
NADE	Xavier	FLASTROFF	KRIER	Roland	RUSSANGE
CAVALLI	Guy	FLORANGE	DEVELLE	Jérôme	RUSTROFF
DELLA LIBERA	Daniel	FLORANGE	OSTER	Alain	SEREMANGE-ERZANGE
FERRIER	Roland	FLORANGE	POJER	Marie-France	SEREMANGE-ERZANGE
MAOUCHI	Fatah	FONTOY	GONNET	Joël	SIERCK-LES-BAINS
NIDERCORN	Marc	GRINDORFF-BIZING	ACKERMANN	Raymond	TERVILLE
UNTEREINER	Alain	GUENANGE	BERARDI	Robert	TERVILLE
BALLAND	Eric	GUENANGE	CONGE	Nadine	TERVILLE
DARQUES	Florian	GUENANGE	RENAUX	Patricia	THONVILLE
NIEDERCORN	Raymond	HALSTROFF	SCHREIBER	Roger	THONVILLE
DEL PIZZO	André	HAUTE-KONTZ	SCHNEIDER	Brigitte	THONVILLE
BLOT KOEPPERS	Rudy	HAVANGE	CHRISTNACKER	Daniel	THONVILLE
DA SILVA	Marie	HAYANGE	TERVER	Joseph	THONVILLE
FOUSSE	Louis	HUNTING	CLEMENT	Yves	THONVILLE
MARQUET	François	ILLANGE	GRANDPIERRE-DROUARD	Martine	THONVILLE
REISTROFFER	Gilbert	INGLANGE	GANDECKI	Claude	THONVILLE
MENEGOZ	Michel	KEMPLICH	KROB	Laurent	THONVILLE
TOURRET	Frédéric	KERLING-LES-SIERCK	PATIN	Jean-François	THONVILLE
DEGENEVE	Denis	KIRSCH-LES-SIERCK	WEBER	Jean-Paul	TRESSANGE
GEORGES	Gérard	KIRSCHNAUMEN	ZORDAN	Jean	VALMESTROFF
BECKER	Daniel	KOENIGSMACKER	KUNEGEL	Alain	VECKRING
SPET	Arnaud	KOENIGSMACKER	MOUGIN	Christian	VITRY-SUR-ORNE
HANN	Patrick	LAUMESFELD	FILBING	Michel	VITRY-SUR-ORNE

RICCI	Françoise	LAUNSTROFF	COLLET	Eric	WALDWEISTROFF
COMPE	Patrick	LOMMERANGE	MAGARD	Jean-Guy	WALDWISSE
LEUVREY	Jacky	LUTTANGE	DILLIER	Yves	YUTZ
GAILLOT	Jean-Luc	MANOM	MULLER	Henri	YUTZ
SANSALONE	Carmelo	MANOM	MEYER	Charles	YUTZ

Délégués suppléants

EVRARD	Yannick	ABONCOURT	JUNG	Antoine	MONDELANGE
FOSSATI	David	AUDUN-LE-TICHE	TRIVELLATO	Daniel	MONDELANGE
FRANCOIS	Christian	BETTELAINVILLE	SAUSY	Aimé	MONTENACH
CORPLET	Franck	KEDANGE-SUR-CANNER	ZANCANARO	Jacques	STUCKANGE
LELLIG	Chantal	MANDEREN			

Sont excusés et ont donné procuration : M. Hervé WAX à M. Gilbert REISTROFFER ; M. Jean-Eric MARTIN à M. Fatah MAOUCHI ; M. Gilles BERTONI à M. Angel GAVAZZI ; M. Jean-Claude MONCEL à M. Frédéric TOURRET ; M. Roger SCHREIBER à M. Daniel CHRISTNACKER ; M. Alain FILLMANN à M. Franck LARSONNIER ; M. Pascal EBERHART à M. Pascal STEICHEN ; M. Moreno BRIZZI à M. Alain STEINER ; Mme Jeanne SCHMITT à M. Samuel ZONATO ; M. Fabien ENGELMANN à Mme Marie DA SILVA ; M. Jean-Pierre FOVET à M. Norbert BALTAZAR ; M. Philippe SLENDZAK à M. Charles MEYER ; M. Philippe BIBBER à M. Henri MULLER ;

Sont excusés : M. Roger DESVAUX, M. Patrick BECKER, M. Régis SADOCCO, M. Robert JOYEUX, M. Alain FRITZ, M. Jean-Paul TINNES, M. Frédéric KEIFFER, M. Pascal VIGNALE, M. Laurent MERESSE, M. Jean KIEFFER

Assistaient en outre : M. Philippe ROUSTAN, Mmes Liliane FELLY, Bernadette VIEUSANGE, Karine THIRY.

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations.

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 9 mai 2014, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale Locale du 6 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

M. Weber, président sortant ouvre la séance à 10 h 15 et procède à l'installation des délégués des communes membres.

1) Installation des délégués

Les délégués suivants sont installés dans leurs fonctions :

délégués titulaires :

ABONCOURT	MERESSE	Laurent	LUTTANGE	LEUVREY	Jacky
ALGRANGE	FOSSO	Antoine	MALLING	MONCEL	Jean-Claude
ALGRANGE	NOAL	Frédéric	MANDEREN	JOYBUX	Robert
ALGRANGE	STEFANOWSKI	Jean-Michel	MANOM	GAILLOT	Jean-Luc
ANGEVILLERS	LETTNER	Philippe	MANOM	SANSALONE	Carmelo
APACH	HUMBERT	Alain	MERSCHWEILLER	BREIT	René
AUDUN-LE-TICHE	DESVAUX	Roger	METZERESCHE	WAX	Hervé
AUDUN-LE-TICHE	MARCHESIN	Laurent	METZERVISSE	PERRIN	Bernard
AUDUN-LE-TICHE	DE ALMEIDA	Albertine	MONDELANGE	SADOCCO	Régis
AUMETZ	RENNIE	Madeleine	MONDELANGE	GROSJEAN	Michel
AUMETZ	KOGOVSEK	David	MONDELANGE	FRITZ	Alain
BASSE-HAM	GHAMO	Fernando	MONNEREN	VEIDIG	Pierre
BASSE-HAM	VEINNANT	Bernard	MONTENACH	TINNES	Jean-Paul
BERTRANGE	NOEL	Guy	MOYEUUVRE-GDE	TIRLICIEN	Roger
BERTRANGE	CAFFENNE	Henri	MOYEUUVRE-GDE	LACAVA	Salvatore
BETTELAINVILLE	VIGNALE	Pascal	MOYEUUVRE-GDE	PANAROTTO	Pierre
BOULANGE	AZZAB	Hafedha	NEUFCHEF	MAISONNEUVE	Patrick
BOULANGE	HANEN	Jean-Claude	NEUFCHEF	NIOGRET	Bertrand
BOUSSE	FILLMANN	Alain	NILVANGE		
BOUSSE	LARSONNIER	Franck	NILVANGE		
BUDING	SCHLINCKER	Bernard	OTTANGE	BERTONI	Gilles
BUDLING	GUERDER	Norbert	OTTANGE	GAVAZZI	Angel
CONTZ-LES-B.	ZINS	Clément	LOUDRENNE	CHAUMIER	Claude Eric
DISTROFF	PASTOR	Jean	RANGUEVAUX		
ELZANGE	ZENNER	René	REDANGE	BRUNORO	Joël
FAMECK	STEINER	Alain	REMELING	GALGON	Mathieu
FAMECK	ZONATO	Samuel	RETTTEL	VERCELLINO	Bruno
FAMECK	STEICHEN	Christian	RICHEMONT	GUERIN	Max
FAMECK	EBERHART	Pascal	RITZING	PICAUDE	Gilles
FLASTROFF	NADE	Xavier	ROCHONVILLERS	DOLENC	Gilles
FLORANGE	CAVALLI	Guy	ROSSELANGE	BRUZZESE	Tony
FLORANGE	DELLA LIBERA	Daniel	ROSSELANGE	WEILER	Jean-Paul
FLORANGE	FERRIER	Roland	RURANGE-LES-TH.	BALTAZAR	Norberto
FLORANGE	TESTON	Mireille	RURANGE-LES-TH.	FOVET	Jean-Pierre
FONTOY	MARTIN	Jean-Eric	RUSSANGE	KRIER	Roland
FONTOY	MAOUCHI	Fatah	RUSTROFF	DEVELLE	Jérôme
GRINDORFF-BIZ.	NIDERCORN	Marc	SEREMANGE-ERZ.	OSTER	Alain
GUENANGE	UNTEREINER	Alain	SEREMANGE-ERZ.	POJER	Marie-France
GUENANGE	BALLAND	Eric	SIERCK-LES-BAINS	GONNET	Joël
GUENANGE	DARQUES	Florian	STUCKANGE	KEIFFER	Frédéric
HALSTROFF	NIDERCORN	Raymond	TERVILLE	ACKERMANN	Raymond

HAUTE-KONTZ	DEL PIZZO	André	TERVILLE	BERARDI	Robert
HAVANGE	BLOT KOEPPERS	Rudy	TERVILLE	CONGE	Nadine
HAYANGE			THIONVILLE	RENAUX	Patricia
HAYANGE			THIONVILLE	SCHREIBER	Roger
HAYANGE			THIONVILLE	SCHNEIDER	Brigitte
HAYANGE			THIONVILLE	CHRISTNACKER	Daniel
HAYANGE			THIONVILLE	TERVER	Joseph
HOMBOURG-B.	HIPPERT	Patrick	THIONVILLE	CLEMENT	Yves
HUNTING	FOUSSE	Louis	THIONVILLE	GRANDPIERRE-DROUARD	Martine
ILLANGE	MARQUET	François	THIONVILLE	GANDECKI	Claude
INGLANGE	REISTROFFER	Gilbert	THIONVILLE	KROB	Laurent
KEDANGE-SUR-C.	KIEFFER	Jean	THIONVILLE	PATIN	Jean-François
KEMPLICH	MENEGOZ	Michel	TRESSANGE	WEBER	Jean-Paul
KERLING-LES-S.	TOURRET	Frédéric	VALMESTROFF	ZORDAN	Jean
KIRSCH-LES-S.	DEGENEVE	Denis	VECKRING	KUNEGEL	Alain
KIRSCHNAUMEN	GEORGES	Gérard	VITRY-SUR-ORNE	MOUGIN	Christian
KLANG	CHEVALIER	Gilles	VITRY-SUR-ORNE	FILBING	Michel
KNUTANGE			VOLSTROFF	MAUFAY	Fabrice
KNUTANGE			WALDWEISTROFF	COLLET	Eric
KOENIGSMACKER	BECKER	Daniel	WALDWISSE	MAGARD	Jean-Guy
KOENIGSMACKER	SPET	Arnaud	YUTZ	SLENDZAK	Philippe
KUNTZIG	BECKER	Patrick	YUTZ	DILLIER	Yves
LAUMESFELD	HANN	Patrick	YUTZ	MULLER	Henri
LAUNSTROFF	RICCI	Françoise	YUTZ	MEYER	Charles
LOMMERANGE	COMPE	Patrick	YUTZ	BIEBER	Philippe

délégués suppléants :

ABONCOURT	EVRARD	Yannick	LUTTANGE	FRANCOIS	Alain
ALGRANGE	BECKER	Bernadette	MALLING	FABE	Daniel
ALGRANGE	GULINO	Jean-Claude	MANDEREN	LELLIG	Chantal
ALGRANGE	LEBOURG	Gérald	MANOM	NICOLAY	Jean-François
ANGEVILLERS	BAREL	Christophe	MANOM	AMRHEIN	Sandy
APACH	WOLF	Anne	MERSCHWEILLER	WEHR	Denis
AUDUN-LE-TICHE	FOSSATI	David	METZERESCHE	VOZZOLA	Jean-François
AUDUN-LE-TICHE	MARASSE	Liliane	METZERVISSE		
AUDUN-LE-TICHE	McEWAN-VIALLO	Sophie	MONDELANGE	JUNG	Antoine
AUMETZ	PITUELLO	Henri	MONDELANGE	DE SANTIS	Nicolas
AUMETZ	RISSER	Patrick	MONDELANGE	TRIVELLATO	Daniel
BASSE-HAM	CASPAR	Jean-Paul	MONNEREN	SCHNEIDER	Paul
BASSE-HAM	TOURNE	Robert	MONTENACH	SAUSY	Aimé
BERTRANGE	RAMOGNINO	Jean-Paul	MOYEUVE-GDE	SUMERA	Michel
BERTRANGE	GUERIN	Christophe	MOYEUVE-GDE	GRABHERR	Danièle
BETTELAINVILLE	FRANCOIS	Christian	MOYEUVE-GDE	COR	Jacqueline
BOULANGE	FALCHI	Christophe	NEUFCHÉF		
BOULANGE	THOMMES	Armand	NEUFCHÉF		
BOUSSE			NILVANGE		
BOUSSE			NILVANGE		
BUDING	SCHIANO	Philippe	OTTANGE		
BUDLING	DECK	Serge	OTTANGE		

CONTZ-LES-BAINS	HENTZEN	Didier	LOUDRENE	DAP	Alfred
DISTROFF	ALBOUZE	Sébastien	RANGUEVAUX		
ELZANGE	MOUZER	Virginie	REDANGE	THOMAS	Martine
FAMECK	MORSCHIEDT	Géraldine	REMEILING	BRUCH	Jennifer
FAMECK	HATRI	Aïcha	RETTEL		
FAMECK	TASCIONE	Antoine	RICHEMONT	VALSETTI	Jean-Baptiste
FAMECK	LOPEZ	Emmanuelle	RITZING	MAUJEAN	Christelle
FLASTROFF	LAUNAIS	Sylvain	ROCHONVILLERS	FAHRENDORF	Marie-Pierre
FLORANGE	CARNEVALE	François	ROSSELANGE	HENNEQUIN	Michèle
FLORANGE	HOLSENBURGER	Alexandre	ROSSELANGE	CANNAROZZO	Angelo
FLORANGE	VARI	Stéphanie	RURANGE-LES-TH.	BOUTSERIN	Françoise
FLORANGE	OBERVILLIG	Didier	RURANGE-LES-TH.	DEVILLE	Benjamin
FONTOY	SAIVE	Louis	RUSSANGE	BRAGONI	Joseph
FONTOY	PETRUZZI	Fernand	RUSTROFF	VEINNANT	Olivier
GRINDORFF-B.	SCHUTZ	Jean-Michel	SEREMANGE-ERZ.	ALBERT	Yves
GUENANGE	BELKACEM	Smaïl	SEREMANGE-ERZ.	LALY	Yannick
GUENANGE	STRICHARD	Alain	SIERCK-LES-BAINS	STEICHEN	Laurent
GUENANGE	RIEFFEL	Gaëtan	STUCKANGE	ZANCANARO	Jacques
HALSTROFF	FISCHER	Lucas	TERVILLE	ZIEGLER	Damien
HAUTE-KONTZ			TERVILLE	PAS	Jean-Marie
HAVANGE	MARKOVIC	Isabelle	TERVILLE	MAGGIOLI	Christophe
HAYANGE			THIONVILLE	LAPOINTE-ZORDAN	Pauline
HAYANGE			THIONVILLE	RECH	Olivier
HAYANGE			THIONVILLE	LOUIS	Jean-Charles
HAYANGE			THIONVILLE	ZANONI	Christiane
HAYANGE			THIONVILLE	STARCK	Cathy
HOMBOURG-B.	BOLOGNE	Laurent	THIONVILLE	ALIX	Pierre
HUNTING			THIONVILLE	SELMANI	Younès
ILLANGE	GRASSER	Patrick	THIONVILLE	HEIN	Caroline
INGLANGE	VELVERT	Martial	THIONVILLE	WELTER	Laurent
KEDANGE-SUR-C.	CORPLET	Franck	THIONVILLE	KIS-REPPERT	Stéphanie
KEMPLICH			TRESSANGE	D'AMORE	Michel
KERLING-LES-S.	HOCHARD	Guy	VALMESTROFF	FUSCA	Dominique
KIRSCH-LES-S.	BECKER	Jérôme	VECKRING	CHOISNET-ERARD	Fabien
KIRSCHNAUMEN	SOUMAN	Alexandre	VITRY-SUR-ORNE	MESSINA	Francine
KLANG	PERNIN	Olivier	VITRY-SUR-ORNE	VEGLIA	Vincent
KNUTANGE			VOLSTROFF	LEVAUX	Emmanuel
KNUTANGE			WALDWEISTROFF	NEY	Heinz
KOENIGSMACKER	TONIN	Magaly	WALDWISSE	STEINER	Patrick
KOENIGSMACKER	EVEN	Philippe	YUTZ	ENGELMANN	Danielle
KUNTZIG	DE LAZZER	Xavier	YUTZ	POUGET	Clémence
LAUMESFELD	SOMMER	Johan	YUTZ	JOST	Xavier
LAUNSTROFF	PICARD	Laure	YUTZ	PICARDEL-SCHLEHUBER	Peggy
LOMMERANGE			YUTZ	GRUNEWALD	Pierre

Aux termes du Code Général des Collectivités Territoriales, c'est au doyen d'âge de l'assemblée qu'il appartient de présider l'élection du Président.

D'après les éléments en notre possession, le doyen d'âge serait M. Roland KRIER de Russange (11/12/1940)

Les membres du Comité confirment que M. Roland KRIER est bien le doyen de l'assemblée.

Par ailleurs, les deux plus jeunes délégués voudront bien, conformément à l'usage, venir assister M. Roland KRIER dans sa tâche.

Il s'agit de : M. Jean-François PATIN de Thionville (01/08/1989) et M. Xavier NADE de Flastroff (19/04/1985)

Le doyen d'âge et les deux plus jeunes délégués sont installés dans leurs fonctions.

M. WEBER cède la présidence.

2) Election du Président

M. Roland KRIER, doyen d'âge et Président de séance :

En ma qualité de doyen d'âge de cette assemblée, je suis très honoré de présider cette séance d'élection du Président du Syndicat Intercommunal SISCODIPE.

Conformément aux articles L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les règles relatives au fonctionnement du Conseil Municipal ainsi qu'au Maire et ses Adjointes sont applicables au Comité Syndical ainsi qu'au Président et ses Vice-présidents:

ARTICLE L 2122-2

Le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du Conseil Municipal.

ARTICLE L 2122-4

Le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjointes parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.

ARTICLE L 2122-7

Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

ARTICLE L 2122-10

Le Maire et les Adjointes sont nommés pour la même durée que le Conseil Municipal.

Cette formalité étant accomplie, il déclare le scrutin ouvert et appelle les candidats à la présidence à faire acte de candidature.

Seul M. Jean-Paul WEBER, président sortant, fait acte de candidature à la présidence du syndicat.

1er Tour de scrutin

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir en indiquant le nom du candidat choisi et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	14
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	106
- Majorité absolue	54

Ont obtenu : M. WEBER 106 voix

M. WEBER ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. WEBER prend la présidence de la séance et remercie les délégués pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Il annonce qu'il va être procédé à présent à la détermination du nombre de postes de Vice-présidents.

3) Détermination du nombre de Vice-présidents

L'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Cette disposition s'appliquant aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, le Comité Syndical voudra bien fixer le nombre de Vice-présidents.

Le président propose de fixer le nombre de Vice-présidents à six.

Il soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

Le Comité syndical, à l'unanimité, fixe le nombre de Vice-présidents à six.

Le nombre de Vice-présidents ayant été fixé, il est ensuite procédé à l'élection des Vice-présidents.

4) Election des Vice-présidents

Election du 1er Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 1ère Vice-présidence à faire acte de candidature.

Seul M. Gilbert REISTROFFER, délégué de la commune d'Inglange, est candidat au poste de 1er Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	7
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	113
- Majorité absolue	57

M. REISTROFFER obtient 113 voix. Il est proclamé 1er Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. GREINER quitte la séance et donne procuration à M. SPET.

Election du 2e Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 2e Vice-présidence à faire acte de candidature.

Seul M. Daniel CHRISTNACKER, délégué de la commune de Thionville, est candidat au poste de 2e Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	7
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	113
- Majorité absolue	57

M. CHRISTNACKER obtient 113 voix. Il est proclamé 2e Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 3e Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 3e Vice-présidence à faire acte de candidature.

Seul M. Frédéric TOURRET, délégué de la commune de Kerling-les-Sierck, est candidat au poste de 2e Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	14
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	106
- Majorité absolue	54

M. TOURRET obtient 106 voix. Il est proclamé 3e Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 4e Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 4e Vice-présidence à faire acte de candidature.

Seul M. René BREIT, délégué de la commune de Merschweiller, est candidat au poste de 4e Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	23
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	97
- Majorité absolue	49

M. BREIT obtient 97 voix. Il est proclamé 4e Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 5e Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 5e Vice-présidence à faire acte de candidature.

Seul M. Charles MEYER, délégué de la commune de Yutz, est candidat au poste de 5e Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	17
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	103
- Majorité absolue	52

M. MEYER obtient 103 voix. Il est proclamé 5e Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 6e Vice-président

M. le Président appelle les candidats à la 6e Vice-présidence à faire acte de candidature.

M. Roger TIRLICIEN, délégué de la commune de Moyeuve-Grande, et M. Bertrand NIOGRET, délégué de la commune de Neufchef, sont candidats au poste de 6e Vice-président.

Les bulletins étant distribués, les délégués sont appelés à les remplir et à les déposer dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	19
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	101
- Majorité absolue	51

Ont obtenu :

- M. TIRLICIEN : 73 voix
- M. NIOGRET : 28 voix

M. TIRLICIEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 6e Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

5) Election des assesseurs

Compte tenu de l'importance du périmètre du syndicat, et pour répondre à la demande de M. Alain STEINER, délégué de Fameck, le Président propose de porter à douze le nombre d'assesseurs, de manière à améliorer la représentation de l'ensemble des territoires.

Le comité à l'unanimité accepte cette proposition et fixe à douze le nombre des assesseurs.

Les scrutins successifs ont donné les résultats suivants :

M. Roland FERRIER, délégué de la commune de Florange, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **1er assesseur**,
M. Laurent MARCHESIN, délégué de la commune d'Audun-le-Tiche, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **2e assesseur**,
M. Jean ZORDAN, délégué de la commune de Valmestroff, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **3e assesseur**,
M. Christian MOUGIN, délégué de la commune de Vitry-sur-Orne, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **4e assesseur**,
M. Jean-Eric MARTIN, délégué de la commune de Fontoy, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **5e assesseur**,
M. Gérard GEORGES, délégué de la commune de Kirschnaumen, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **6e assesseur**,
M. Alain UNTEREINER, délégué de la commune de Guénange, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **7e assesseur**,
Mme Madeleine RENNIE, délégué de la commune d'Aumetz, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **8e assesseur**,
M. Robert BERARDI, délégué de la commune de Terville, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **9e assesseur**,
M. Jean-Luc GAILLOT, délégué de la commune de Manom, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **10e assesseur**,
M. Joseph TERVER, délégué de la commune de Thionville, ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de **11e assesseur**,

Deux délégués font acte de candidature pour le poste de 12^e assesseur. Il s'agit de M. Christian STEICHEN de Fameck et M. Claude Eric CHAUMIER d'Oudrenne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	120
- A déduire, les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	22
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	98
- Majorité absolue	50

Ont obtenu :

- M. STEICHEN : 41 voix
- M. CHAUMIER : 57 voix

M. CHAUMIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé **12^e assesseur**.

Les douze assesseurs sont installés dans leurs fonctions.

M. le Président remercie les membres présents et lève la séance à 12 h 30.

Fait et délibéré en séance.
Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Thionville, le 28 avril 2014
Le Président
Jean-Paul WEBER

